

Monsieur

Vous verrez par la relation que nous Enuoyons a Son Altesse, tout ce qui a Esté dit et fait par les ordres de cest Estat. Si Jeusse eu du temps pour receuoir les commandementz de Son Altesse sur ceste occurrance, Je vous eusse Supplie' de vouloir Jetter les yeux sur ce que J'auois a dire et en retrancher les Superfluites, ne pouuant desirer vne plus saine Adresse que celle de vostre Esprit qui cognoist parfaitement les choses plus Estimees, mais n'ayant peu Estre Esclairé de ceste lumiere, Je vous demande ceste grace de me faire cognoistre les deffautz, que vous y trouuerez afin que ny moy ny les autres ny retombions plus. Je ne me suis proposé autre but en ces discours que le service de Son Altesse et le bien de son Estat et de compasser tout ce que J'auois a dire avec vne proportion conuenable a la dignite' de ceux a qui Je parlois selon que le temps le requiert et a l'honneur et gloire de Soy Altesse, mais Je ne puis bien discernes si Jay atteint a mon but, Jusques a ce que J'aye Esté honore' de vostre Aduis. J'attans ceste faueur de vostre bonte' a laquelle Je dois beaucoup d'autres obligations qui me rendent

Monsieur

Vostre tres humble & tres obéissant  
 seruiteur  
 X. DE MONTMIRAY

Orange le 10. Mars 1642.

